

## Journée internationale des infirmiers Une profession en mouvement, un cap à tenir

### Un héritage vivant

Chaque 12 mai, jour anniversaire de la naissance de Florence Nightingale, le monde célèbre les infirmiers. Professionnels clés du soin, trop souvent ignorés, ils accompagnent tous les moments de vie avec compétence et engagement.

### 2025, l'année des textes fondateurs ?

Depuis le début de l'année, les lignes bougent. Portée par des années de mobilisation, la profession infirmière voit enfin émerger des textes législatifs qui reconnaissent, sur le papier, son expertise et son autonomie.

La loi sur les ratios patients-soignants, adoptée en janvier, prévoit, d'ici à 2027, la mise en place de seuils minimaux d'effectifs dans les établissements hospitaliers. S'il est bien conduit, ce projet améliorera les conditions de travail.

Parallèlement, la proposition de loi infirmière consacre plusieurs avancées majeures : consultation et diagnostic infirmier, reconnaissance du soin relationnel, élargissement du droit de prescription...

D'autres chantiers sont ouverts : extension des compétences en plaies complexes, reconnaissance d'un infirmier référent pour les pathologies chroniques... Autant de signaux d'une transformation en profondeur.

### Une dynamique prometteuse, mais fragile...

Ces textes traduisent une prise de conscience politique mais cette dynamique reste suspendue à une condition : sa mise en œuvre concrète. Sans effectifs, financements, temps dédiés ni reconnaissance salariale, les meilleures lois resteront des intentions.

Certaines décisions envoient des signaux contradictoires, à l'image du décret réduisant l'indemnisation des arrêts maladie à 90 % pour les agents publics, un recul choquant dans un contexte d'épuisement professionnel.

Comme le rappelle le Conseil international des infirmières, prendre soin des infirmiers, c'est aussi prendre soin des patients, de l'économie et de la société tout entière.

**Le syndicat CNI restera mobilisé pour que l'élan législatif se traduise par des changements concrets et durables sur le terrain.**

**Christophe MESNIER**

Président National du Syndicat CNI

